



FFTS-APPROBATION-**E1357/B**

FONDS DE FORMATION TITRES-SERVICES

Approbation d'une formation

Vu la loi du 20 juillet 2001 visant à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité, notamment l'article 9bis, inséré par la loi-programme du 27 décembre 2006 ;

Vu l'arrêté royal du 7 juin 2007 concernant le fonds de formation titres-services, modifié par les arrêtés du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 octobre 2015 et du 23 mars 2017 ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 juin 2015 portant délégation de certaines compétences en application de l'arrêté royal du 7 juin 2007 concernant le fonds de formation des titres-services aux fonctionnaires du Service Public Régional de Bruxelles ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 octobre 2015 nommant les membres de la Commission fonds de formation titres-services auprès du Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale, modifié par les arrêtés ministériels du 25 mars 2016, du 26 mai 2016, du 09 septembre 2016, du 22 novembre 2016, du 11 mai 2017, du 27 octobre 2017, du 29 novembre 2017, du 8 janvier 2018, du 26 septembre 2018, du 17 décembre 2018, du 30 avril 2019, 16 septembre 2019, 13 février 2020 et du 7 mai 2020 ;

Vu la demande d'approbation de la formation externe dénommée "**Initiation et perfectionnement en informatique/Titres-services**" introduite par le prestataire **Espace Cultures & Développement asbl** dont le n° BCE est le **0628.538.422**;

Vu l'avis favorable de la Commission fonds de formation titres-services du **14/07/2020** ;

Vu les articles 1^{er}, 6° et 6bis, de l'arrêté royal du 7 juin 2007 précité ;

Vu l'article 3, §2, 3°, de l'arrêté ministériel 8 juin 2015 précité ;

Il est décidé que la formation externe dénommée "**Initiation et perfectionnement en informatique/Titres-services**" est approuvée sous le numéro "**E1357/B**".

La présente décision est uniquement valable en Région de Bruxelles-Capitale.

Bruxelles, le 20-08-2020

Au nom du Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'Emploi,

Peter Michiels,
Directeur Général
Bruxelles Economie et Emploi